

POUR LA DISPEPSIE OU MAUVAISE DIGESTION, BUVEZ L'EAU ST-LÉON APRÈS CHAQUE REPAS, ET AVANT DÉJEUNER POUR LA CONSTIPATION.

LA JUSTICE

POUR LA DISPEPSIE OU MAUVAISE DIGESTION, BUVEZ L'EAU ST-LÉON APRÈS CHAQUE REPAS, ET AVANT DÉJEUNER POUR LA CONSTIPATION.

Gingras, Langlois & Cie Vis-à-vis l'Archevêché.

Gingras, Langlois & Cie Vis-à-vis l'Archevêché.

"DIEU ET MON DROIT"

Adresse : LA JUSTICE, QUÉBEC.

MERCREDI, 12 MAI 1886.

RÉDIGÉ EN COLLABORATION.

SUIVEZ LA FOULE

S'il vous faut un Pantalon chic et bien fait Rendez-vous chez BERGEVIN... C'est chez BERGEVIN... L. A. BERGEVIN, TAILLEUR-FASHIONABLE 35 à 45, Rue Notre-Dame 28 avril 1886.

FEUILLETON DE LA JUSTICE.

La Morte

PREMIÈRE PARTIE

Journal de Bernard

Ils n'apportaient dans cette appréciation ni les préventions ombrageuses de l'esprit dévot, ni la pruderie effarouchée de l'esprit provincial : ils y apportaient plutôt un peu d'innocence, comprenant seulement que la variété et la multiplicité des occasions devaient mettre dans les existences parisiennes une dissipation excessive qui ne se conciliait pas avec l'idée qu'ils se faisaient l'un et l'autre du sérieux de la vie.

Après avoir accompli la fatigante tournée des visites obligatoires, Mme de Vaudricourt prit donc prétexte de ses devoirs maternels pour limiter ses relations dans le cercle restreint des parents et des amis particuliers de son mari.

Du reste, elle se tonait chez elle le plus qu'elle pouvait, déployant pour orner sa maison, toutes ses vertus de bonne petite ménagère de province et tout son goût ingénieux de femme élégante. Son salon et son boudoir plein de verdure et de fleurs, offraient dans leurs mystérieux arrangements un attrait pénétrant d'aimable retraite et de gracieuse intimité.

Comme correctif à ces délicatesses un peu molles, Aliette avait transformé en bibliothèque un de ses salons, et y avait rangé avec respect entre des bustes romains, les livres de son père, qu'elle avait apportés de Varaville.

Son rêve était de relire souvent ces vieux livres aimés, avec son jeune mari également très aimé.

Il est à peine utile d'ajouter que l'appartement particulier de M. de Vaudricourt réservait à ce gentilhomme des surprises et des attentions qui ne lui étaient certainement pas ménagées par ses domestiques.

sachets que les fées glissaient secrètement dans ses armoires.

Parmi toutes les séductions que la jeune vicomtesse mettait en œuvre pour attirer son mari à son intérieur, celle sur laquelle elle comptait le moins, et sur laquelle elle aurait dû compter le plus, c'était elle-même. Non seulement elle était jolie, mais sa beauté d'enfant grave, sa démarche souple, son front d'une pureté lumineuse, son regard profond, qui avait des clartés d'émeraude, lui composaient une sorte de charme très original et très particulier.

Le vicomte Bernard n'était pas insensible à toutes ces délicates attractions : mais ce qui lui en gâtait un peu l'agrément, c'est qu'il en devenait parfaitement la secrète politique. Il trouvait sa femme infiniment honnête, gracieuse et spirituelle : mais il n'en sentait pas moins qu'elle comptait de le mettre en cage pour l'apprivoiser peu à peu, et lui apprendre à chanter les airs qu'elle aimait. Il en souriait doucement à part lui, et tout en se prêtant à la diplomatie de sa jeune femme avec la bonne grâce d'un homme encore épris et naturellement généreux, il n'entendait pourtant pas pousser la complaisance jusqu'à l'abandon de sa liberté d'action et de pensée.

Mais il n'en était pas moins toujours un peu mal à l'aise en sa compagnie pour une raison facile à concevoir. Il y a bien peu de sujets de conversation, s'il y en a, qui par un côté ou par un autre, ne touchent à la question religieuse, laquelle en réalité est au fond de tout. On ne s'en aperçoit guère dans une société comme la nôtre, composée généralement d'indifférents et de sceptiques, mais si l'on se trouve par hasard en présence d'un croyant fervent, — que l'on parle d'art, de science, de littérature ou de politique, — on sent la gêne : on sent à tout instant qu'on va se heurter à la question de foi et choquer des sentiments qu'on veut respecter.

Le vicomte Bernard, si l'on veut bien s'en souvenir, du temps qu'il faisait la cour à mademoiselle de Courtebourse, s'était flatté que le séjour de Paris aurait vite raison des excès de piété de sa fiancée, et qu'il lui ôterait ce qu'on pouvait appeler le trop plein de ses vertus, tout en lui laissant le nécessaire. Mais si elle s'obstinait à vivre à Paris dans son originalité sauvage, uniquement occupée de Dieu, de son mari et de sa fille, c'était à désespérer.

— Car enfin, ma chère Aliette, dit Bernard, vous êtes réellement trop étrangère aux choses de ce monde... La plupart des jeunes filles se marient aujourd'hui principalement dans le but d'aller aux Folies-Bergères : c'est un excès, je le vous bien, mais ne tombez-vous pas vous-même dans un autre excès quand vous vous figurez que tout théâtre qui n'est pas le Théâtre-Français ou l'Opéra est un lieu de perdition ?

— Parfaitement, reprit Bernard. — Ce n'est pas le Cid ni Britannicus bien certainement. — C'est une farce... mais quoi ?... Consultez vos oracles ! Soyez assez bonne, je vous prie, pour me passer le deuxième volume de Molière, celui où se trouve la Critique de l'École des Femmes... Je lis dans l'épître dédicatoire, à Anne d'Autriche, ces propres

paroles qu'on croirait adressées à la vicomtesse de Vaudricourt elle-même : — "Je me réjouis de pouvoir encore obtenir l'honneur de divertir Votre Majesté : Elle, Madame, qui prouve si bien que la véritable dévotion n'est point contraire aux honnêtes divertissements... et qui ne dédaigne pas rire de cette même bouche dont elle prie si bien Dieu ?... " Eh bien ! ma chère qu'en dites-vous ?

— Je n'ai rien à refuser à Molière ni à vous, dit gaieusement la jeune femme. — Allons voir les Six Femmes de Mollenchart ! Chaque siècle a sa façon de plaire. Le XVII avait une manière un peu grosse, à la gauloise, mais franche, saine et inoffensive, celle de Molière. Notre siècle, plus raffiné, aime à respirer, dans les plaisanteries du théâtre et même du livre, un certain fumet de libertinage avancé. Madame de Sévigné qui cependant aimait à rire, serait probablement restée assez froide devant les Six Femmes de Mollenchart !

Dans le courant de cette même année, M. de Vaudricourt eut l'occasion de découvrir une occasion plus heureuse d'arracher sa femme à son rigorisme excessif et de lui inspirer enfin quelque goût pour cette vie mondaine à laquelle elle se montrait si rebelle.

Il y eut comme toujours, vers la fin de l'hiver dans la haute société parisienne, plusieurs fêtes organisées avec éclat dans un but de charité, et en particulier un grand bal au Trocadéro avec accompagnement d'une de ces kermesses où de jolies boutiques sont tenues et achalandées par de jolies vendeuses.

(A suivre)

La destruction de Rome

(Suite et fin.)

"Bélisaire avait tort de craindre pour Rome, car Totila n'était pas un barbare. C'est l'Arétin et d'autres écrivains de la Renaissance qui ont inventé que les Goths et les Vandales ont détruit Rome. La critique impartiale, même en Italie, a rejeté cette fable et les Romains eux-mêmes savent parfaitement quels ont été pendant deux siècles les véritables démolisseurs de Rome, et qui a transformé ses monuments en carrières et en fours à chaux.

"Je ne veux pas vous entretenir plus longtemps des plaintes de plus en plus vives que cette nouvelle transformation de Rome et la perte de tant de monuments historiques excitent chez nous, car j'en ai déjà parlé dans une précédente lettre, et d'autres, à l'étranger et à Rome, se sont suffisamment expliqués à ce sujet. Vous-même, monsieur, ainsi que tous mes amis et mes collègues de l'Académie, vous ne pouvez dire adieu sans un vif sentiment de regret à ce tableau ravissant de la vieille Rome, qui a fait l'admiration de tant de générations et qui maintenant disparaît pour toujours.

Tout homme cultivé voit avec peine que les ruines de Rome perdent pour toujours leur cadre historique et ce paysage enchanteur qui les environnait ; tout homme cultivé pleure sur le destin actuel du Forum et du Palatin et regrette tous les monuments du moyen âge qui ont disparu et qui disparaîtront encore, tels que la dernière tour des Orsini-Anguillara au Transtévère. Que de sacrifices n'a pas coûtés la régularisation du Tibre ! Quel triste aspect à aujourd'hui l'île de Saint-Barthélémy, où le beau couvent du même nom est défiguré par l'odieuse construction d'une morgue ! Et maintenant

on appréhende pour le sort du plus sublime des monuments d'ici-bas, avec l'acropole d'Athènes, le Capitole.

"Malgré l'avis de la municipalité, dont j'ai vu la décision enregistrée dans ses protocoles ; malgré la décision de l'Académie des beaux arts, on a imposé le projet du monument de Victor-Emmanuel, dont l'exécution modernisera l'aspect séculaire du Capitole. On a déjà commencé à démolir la tour de Paul III et du couvent de l'Ara Coeli. Ainsi disparaîtra ce superbe édifice qui dominait le Capitole et la ville et auquel se rattachaient les traditions des Mirabilia Urbis sur la maison d'Octave ; la basilique maintenant isolée de l'Ara Coeli, l'ancienne église du Sénat romain au moyen-âge est menacée à son tour. Cette destruction violente était-elle indispensable et nécessaire ? C'est ce qu'on se demande de ce côté-ci des Alpes.

"Le but de ces lignes est rempli. En m'adressant à vous, comme au digne représentant d'une célèbre association qui garde les traditions des grands maîtres et le palladium de la beauté artistique, j'ai voulu vous faire connaître les doutes et les appréhensions de l'opinion publique chez nous cette transformation de Rome, qui est tout autre chose que la renaissance rêvée par tous les peuples cultivés et qu'ils auraient saluée avec joie. S'il y a des erreurs dans ces lignes, vous pouvez les rectifier, mais vous excuseriez cette communication, parce qu'elle m'est dictée par ce respect et ce amour pour Rome que doit ressentir quelqu'un qui, malgré son indignité est devenu le fils d'adoption de l'Alma mater Roma.

"Munich, le 17 mars.

"FERDINAND GREGOROVIVUS.

CORRESPONDANCE

M LE RÉDACTEUR,

Permettez-moi de vous demander un petit espace dans les colonnes de votre intéressant journal. J'étais touriste sur le bateau "Union" lors de son premier voyage à Chicoutimi le 3 mai courant. Pour une cinquième fois, il m'a été permis de contempler encore, cette belle statue de l'Immaculée Conception érigée sur un des monticules du majestueux Cap Trinity. Ce monument, élevé par la générosité des citoyens, ayant à leur tête notre énergique et courageux ami M. C. N. Robitaille, de la maison P. Garneau fils et Cie., et qui est l'admiration de tous les voyageurs, n'a pu résister à l'intempérie des saisons. Aussi, j'ai remarqué avec chagrin, que la belle couronne ornée d'étoiles, qui ceignait le front de la madone est disparue. Le monument lui-même demanderait une nouvelle toilette. M. le Rédacteur, laisserions nous ce monument, qui témoigne de notre foi à tous ceux qui font l'indiscrutable voyage du Saguenay tomber en ruine lentement. Mais sûrement, il est de notre devoir, nous canadiens-français catholiques, de réparer ce monument, qui a coûté tant de veilles et de labeur à M. Robitaille. Je ne voudrais pas imposer à ce courageux et catholique patriote, la tâche si difficile de travailler à réparer cette belle statue, car personne mieux que moi ne connaît, toutes les difficultés qu'il a éprouvées pour arriver à son louable but.

Cependant, connaissant son infatigable énergie, je n'ai aucun doute qu'il sera encore le premier à solliciter les fonds nécessaires pour la réparation de la statue, qui semble l'inviter et nous encourager tous à l'aider. Pour assurer le succès de son entreprise, je lui conseillerais d'organiser une excursion pour le mois de juillet prochain, à Chicoutimi, et je n'ai aucun doute que le public se fera un devoir de l'encourager.

D'un autre côté, M. Robitaille doit espérer beaucoup de sympathie de la part de la nouvelle Compagnie, allant maintenant au Saguenay, et qui semble faire

les choses d'une manière si admirable.

Ainsi, à l'œuvre et le succès est certain.

TADOUSSAC.

LE DEVOIR DIFFICILE

QUESTION DE MORALE

Un jour M. de Flaumont dit à ses enfants : — Je vais vous raconter une histoire qu'on m'a apprise, afin que vous m'en disiez votre avis.

Henry, Clémentine et Gustave vinrent promptement s'asseoir autour de lui ; et il leur raconta ce qui suit :

Un ouvrier nommé Paul, père de plusieurs enfants, qu'il nourrissait de son travail, se promenait au bord d'une rivière très rapide et grossie par les pluies ; l'eau faisait un tourbillon sous l'une des arches du pont qui était près de là, et y précipitait, avec beaucoup de bruit, les débris d'un bateau chargé de planches qu'elle avait mis en pièces. Paul regardait le torrent et pensait : " Si je tombais là-dedans j'aurais peine à m'en retirer." Cependant, Paul était un habile nageur, qui avait même plus d'une fois sauvé des personnes près de se noyer dans cette rivière ; mais dans ce moment-là le danger était si grand que Paul, malgré son courage, sentait qu'il y avait de quoi être effrayé ; et alors, il songeait à ses enfants, qui n'avaient que lui pour les soutenir, à son fils aîné, âgé de douze ans, qui promettait de devenir un bon ouvrier, mais qui, s'il perdait son père, n'aurait plus personne pour l'instruire et le protéger. Il songeait à sa fille, qu'il espérait pouvoir mettre bientôt en apprentissage ; et au plus petit, à peine sorti de nourrice, que sa sœur soignait, parce qu'ils n'avaient plus leur mère.

Il pensait avec plaisir combien ils étaient proprement entretenus, bien nourris, bien portants, et se disait : " Cela changerait bien, si on me rapportait noyé ! " Et, en disant cela, il s'éloignait involontairement du bord, comme s'il y eût eu quelque danger qu'il fût entraîné dans l'eau. En marchant, il vit sur le pont un homme portant sur son épaule un paquet de vieilles ferrailles, qui regardait dans l'eau, et suivait des yeux une planche qui paraissait près de passer sous le pont. Il se baissa pour regarder si elle enfilait bien l'arche ; il se baissa trop, la tête lui tourna, et le paquet qu'il avait sur l'épaule l'entraîna ; il tomba dans l'eau en poussant un cri horrible. Paul jeta un cri de douleur ; car il se sentait retenu sur le rivage par l'idée de ses enfants, en même temps qu'il aurait voulu secourir le malheureux qu'il voyait près de périr ; il regarda autour de lui dans une angoisse terrible : il aperçut une grande perche, la saisit, et essaya, en s'avançant dans l'eau, sans perdre terre, de pousser une planche à l'infortuné qui tâchait de nager de son côté. Mais tout fut inutile, la rivière était furieuse : après maints efforts, le malheureux s'enfonça, remonta sur l'eau, puis disparut tout-à-fait. Paul demeura sur le rivage, immobile, les yeux fixés sur l'endroit où il l'avait vu disparaître. Il y demeura jusqu'à ce que la nuit fut devenue tout-à-fait noire. Alors, il s'en retourna chez lui pénétré d'une affreuse tristesse, mais se disant pourtant : " Je ne dois pas avoir mal fait. "

Il fut plusieurs jours sans manger, sans dormir, répondant à peine à ce qu'on lui disait. La cause ? il la raconta ; la plupart dirent qu'il avait eu raison ; quelques-uns pensèrent qu'il avait eu tort ; mais lui disait toujours : " Je ne crois pas seulement avoir mal fait. " Qu'en pensez-vous ?

Clémentine. — Certainement, il avait bien fait de se conserver pour ses enfants.

Henry. — Ah ! oui, c'est toujours un moyen commode pour s'excuser de n'avoir pas fait ce qu'on doit.

(A Suivre)

Ça doit être vrai car tout le monde le dit

QUE LA MAISON L. A. BERGEVIN, TAILLEUR-FASHIONABLE 35 à 45, Rue Notre-Dame

Vend ses marchandises à 15 0/0 meilleur marché que n'importe quel autre établissement de la ville, et si vous en doutez, allez vous en convaincre par une inspection des divers départements de cet établissement, qui recourent actuellement des plus belles marchandises provenant des meilleures manufactures Canadiennes, Européennes et Américaines.

INSTITUTEUR

On demande pour le Collège de St-Michel de Bellechasse, un professeur de plusieurs années d'expérience dans l'enseignement anglais et français, et pouvant fournir de bonnes recommandations. L'engagement datera du 1er septembre prochain. S'adresser au REVD L. A. DEZIEL, Prieur, Directeur du Collège, 31 mars 1886. 1m—160



JOS DONATI WATCH-MAKER & JEWELLER No. 158, RUE ST-JEAN, (EN DEHOIRS), QUÉBEC.

L'assortiment varié et considérable qu'il vient justement de recevoir et consistant en : ARGENTERIES de toute espèce. MONTRES en Or et en Argent. CHAINES en Or, Argent et Cheveux. ÉPINGLETTES de toutes sortes pour Dames et Messieurs. BRACELETS, COLLIERS, LOQUETS pour Dames. JONCS unis et gravés, Jons de toutes sortes. PENDANTS - D'OREILLES dans les goûts les plus variés. BOUTONS DE CHEMISES en Or et en Pierre, nouveau genre. HORLOGES unies et de fantaisie, derniers patrons.

Ayant été acheté au comptant lui a valu une diminution de 20 par cent sur les prix ordinaires, ce qui le met en état de pouvoir l'offrir au public à des prix défiant toute compétition.

Le soussigné tenant établissement depuis 22 ans se croit en état de pouvoir offrir au public toutes les garanties désirables, pour l'exécution de tout ouvrage, soit pour faire ou réparer toute espèce de CHRONOMÈTRES, MONTRES, HORLOGES, BIJOUTERIES, ETC., ETC.

JOSEPH DONATI, Horloger et Bijoutier. 24 mars 1886. 3m.—149

GRAINES NOUVELLES !

GRAINES NOUVELLES ! !

Nous venons de recevoir des principales maisons Anglaises et Françaises, par les Steamers "Vancouver" et "Circassian", un approvisionnement nouveau de

GRAINES DE JARDINS ET DE FLEURS

Nous garantissons qu'elles répondent aux noms sous lesquels nous les vendons. — Nous adresserons des CATALOGUES à tous ceux qui en feront la demande sur envoi de frais de poste

JOHN E. BURKE, Dispensaire de Québec,

2, RUE De La FABRIQUE 24 mars 1886. 6f.—146

DOMINION HOUSE!

Coin des rues D'Aiguillon et Ste.-Genevieve.

PENSION A LOUER.

Le soussigné désire louer toute la partie de son hôtel qui a rapport à la pension, c'est-à-dire les 2e et 3e étages, meublés ou non, et comprenant 17 chambres à couche, deux grands salons, deux belles salles, une tabagie, une spacieuse salle à dîner, une grande cuisine avec un magnifique poêle range et tous les ustensiles.

CONDITIONS LIBÉRALES

Jamais occasion plus avantageuse ne s'est offerte aux personnes qui désirent tenir une maison de pension. L'établissement est très bien situé et ne peut être en meilleur ordre, et la clientèle est toute faite.

JOS. POITRAS, Propriétaire. 1m—131 18 mars 1886.

Sommaire des Annonces.

Chaussures! Chaussures! : J. E. Comtois Windsor Hotel : Capt. Joseph Duchéno. La compagnie de navigation des bateaux à vapeur de Québec. Villeneuve & Frère : Ouverture d'un superbe magasin. Jos. Lepage : Huile de charbon. Cyr. Tessier : Succession de feu l'honorable juge Thos. McCord. Jos. Motard : Avis. J. E. Morrison : Pharmacie-chimiste. L'esprit d'entreprise : MM. Gagné & Labrie. M. J. Williams : Barbiers demandés. Joseph Guillemette : Chaussures! Chaussures! MM. Gingras, Langlois & Co. : Eau St. Léon. Jos. Donati : Hologer et bijoutier. J. F. O'Brien : Chapeaux. Jos. Poitras : Dominion House. Révd I. A. Déziel, Ptre—Instituteur.

Quand l'iniquité aura couvert toute la terre, si la justice a pu se cacher à l'ombre d'un brin d'herbe, c'est assez pour que le grandiose et parfumé des trois mondes. EDGAR QUINCY.

UN BON POINT

M. Gladstone a eu dans son discours une excellente réponse à donner à ceux qui n'accordaient aucune importance aux témoignages d'encouragements qui lui sont venus du Canada et des Etats-Unis relativement au bill du Home Rule. "Auriez-vous considéré ces manifestations comme insignifiantes," leur disait-il, "si elles eussent été faites pour blâmer le bill?" On sait que le continent Américain n'est pas entièrement favorable au bill de M. Gladstone; mais la grande majorité de la population est en faveur du principe du bill, et il est certain que si l'opinion publique était aussi fortement défavorable au Home Rule, il ne passerait pas.

Les nations comme les individus sont extrêmement sensibles aux manifestations de l'opinion publique, et une expression d'idée puissamment accentuée exercera toujours une influence considérable.

Il y a dans cette réponse de Gladstone un enseignement considérable pour nous. Si le bill eût été blâmé, que diriez-vous des manifestations américaines? Or, le Home Rule pouvait donc être blâmé par nous? Et pourtant nous aurions donc le droit de sortir parfois de l'humble sphère des prières ou des flétections?

LE DISCOURS DE M. SHEYHN

M. Sheyhn a fait hier soir, un excellent discours en réponse à l'exposé budgétaire de l'hon. Trésorier de la Province. C'était un travail élaboré, substantiel, allant droit au but et démasquant les déficits qu'avait voulu dissimuler le trésorier de la province. Il a critiqué le système de comptabilité du gouvernement, système qui permet des détournements aussi considérables que celui de Gale. M. Sheyhn est un homme d'affaires. Il est studieux, consciencieux, et protège dignement les électeurs qui l'ont élu.

La Province est complètement inondée, à l'heure qu'il est, par la littérature pondérale. Les partisans de la corde, à Ottawa, viennent d'adresser, à chacun des électeurs de leur comté, copie du discours de l'hon. M. Thompson sur la question Riel. Ordre vient d'être donné aux propriétaires du Canadian d'imprimer 50,000 copies du discours de M. Desjardins, M. P. P.

(La Patrie.)

COUR D'APPEL

Parmi les causes jugées le 7 mars courant en cour d'Appel, se trouve celle de Courtois contre Cloutier, du district de Trois-Rivières, dans laquelle le jugement de la cour de Révision a été confirmé; ce jugement renversant celui de la cour Supérieure de Trois-Rivières, en faveur du défendeur, Ant. Cloutier. Le demandeur Courtois, avait poursuivi le défendeur Cloutier en dommages, pour la valeur d'une jumeté qui était tombée morte pendant que le fils du défendeur, qui la conduisait alors, avait passé à côté, dans une montée. Le demandeur prétendait, que la voiture que conduisait alors le fils du défendeur, avait frappé la jumeté et que le défendeur était responsable de cette perte.

Le défendeur nia les faits et plaida de plus qu'il n'était pas la cause de cette perte; qu'il n'était pas responsable vu que son fils, qui conduisait alors la voiture était majeur, et que ce dernier était responsable de ses actes, agissant alors pour son propre compte.

La preuve de la mort de la jumeté a été complète par le témoignage du demandeur appelé par la Cour Inférieure sur serment judiciaire, et jugement a été rendu en faveur du demandeur pour \$ 500 de dommages et les frais. C'est ce jugement qui a été unanimement cassé par la Cour de Révision, l'hiver dernier, et la Cour d'Appel vient de confirmer en faveur du défendeur, (Cloutier) le jugement de la Cour de Révision, parcequ'il

n'y avait aucune preuve de faute de la part du père ni du fils.

M. GÉRIN, Avocat du demandeur, Appelant.

M. P. A. BOUDREAU, Avocat du défendeur, Cloutier—Intimé.

HOME RULE

Dans l'assemblée législative de la Nouvelle Ecosse, des résolutions approuvant la politique de M. Gladstone sur le Home Rule, furent présentées par le Procureur-Général White, secondées par M. Povor M. P. P. pour Halifax. De chaleureux discours furent prononcés par le premier ministre Fielding, MM. Longley, Isidore Leblanc, Wiekles, McKae, Bell, Mack, MacCoy, McNeil et autres et les résolutions furent adoptées unanimement.

CONDOLEANCES

A une séance du comité de régée de la société St. Jean-Baptiste, tenue la semaine dernière, les résolutions suivantes ont été passées:

Il est proposé par M. J. P. Rheaume, secondé par M. Jos. Lachance, et résolu que:

"La société St. Jean-Baptiste de Québec, a appris avec un profond chagrin la mort de M. Ferdinand Gagnon, décédé à Worcester, le 15 d'avril dernier;

"Que la mort de M. Gagnon est une grande perte pour les Canadiens-Français des Etats-Unis et pour leur cause;

Que cette société sympathise de tout cœur avec le deuil de la famille de M. Gagnon et celui du personnel de son journal Le Travailleur, et désire prendre part aux regrets de tous nos frères émigrés;

Que copie des présentes résolutions soient transmises et adressées à Madame Gagnon et au Travailleur.

Législature Provinciale

L'Orateur prend son siège à 3 hrs. L'hon. M. Mercier et M. Robidoux présentent M. Bernard le nouvel élu de Verchères qui prend son siège au milieu des acclamations de la gauche.

On passe ensuite à l'examen du budget sur proposition que la chambre se forme en comité des subsides. L'hon. M. Sheyhn fait une charge à fond de train contre l'exposé budgétaire du trésorier de la province. Il démontre que chaque fois que le trésorier s'est vu personnellement intéressé, il a caché les déficits; quand on l'a mis de côté, il a montré les dents et le déficit réparait.

Il cite plusieurs discours de M. Robertson où il se contredit d'une manière flagrante. Il dit que l'hon. trésorier n'a pu se rendre compte d'une somme de \$200,000. Alors comment peut-on supposer que les dépenses soient contrôlées avec un tel système. Il blâme sévèrement le trésorier, d'avoir délibérément trompé la chambre sur le véritable état financier de notre province.

Depuis qu'il est trésorier, il n'a présenté que des états fallacieux. Il a compté pour cela sur la servilité de ses partisans, mais l'heure du peuple approche et la nation devra maintenant rétablir les choses.

Quel est la situation financière? Le trésorier l'a exposée assez franchement en 1884. Mais depuis, que s'est-il donc passé. Nos dépenses ont continué dans la même voie, et l'on cherche à nous les dissimuler. Suivant M. Sheyhn, la dette augmente. Ci-suit un tableau comparatif entre les trois dernières années fiscales qui démontre que la dette a toujours été en augmentant. Dans vingt ans, si cela continue, nous aurons une dette d'une trentaine de millions.

M. Sheyhn s'élève contre la comptabilité du Gouvernement. Il dit que le gouvernement devrait mieux tenir ses livres, comme une grande maison commerciale ordinaire.

Il finit par déclarer que si le trésorier conservait dans le commerce sa carrière de trésorier provincial, il perdrait vite sa réputation financière; puis il finit par proposer un amendement à la motion de formation de la chambre en comité des subsides, cet amendement comportant un vote de censure contre l'incurie du gouvernement.

M. Desjardins répond à M. Sheyhn en disant qu'il ne s'explique pas le labyrinthe de chiffres du député de Québec-Est; mais il entend cependant le réfuter. Contrairement à M. Sheyhn, il dit que nous avons un surplus. Il loue le trésorier de la Province de l'exactitude et du soin minutieux que ce ministre a apportés à éclairer le public sur l'état financier du pays.

Il parle des dépenses du gouvernement Joly qu'il tient responsable. Il continue à essayer de réfuter le discours de M. Sheyhn et à établir que les finances de la province sont dans le meilleur ordre possible. Il croit que nous aurons cette année un surplus de \$50,000. Il espère que le revenu des licences augmentera considérablement. Il croit que le revenu des Terres de la Couronne sera l'an prochain de \$750,000. Il dit que l'on devrait se rendre compte de la situation en très peu de temps au lieu de discuter inutilement pendant des semaines. Le reste de son discours tend à établir que les différentes sources des revenus de la province vont en augmentant.

UN PONT DETRUIT

Le vingt-deux avril dernier, le pont de Matapédia a été brisé par la débâcle, du moins en grande partie. Ce pont était très nécessaire pour la colonisation à St-Alexis de Matapédia.

De plus c'était un pont aussi d'une grande utilité pour les colons qui résident de l'autre côté de la rivière de Matapédia, et même pour les colons qui résident dans la province du Nouveau Brunswick, et les marchands de bois de commerce de Dalhousie et de Campbellton.

On peut dire que ce pont était d'une nécessité absolue pour plusieurs endroits i.e. Mill Stream, Matapédia, Ristigouche, Flatton, Campbellton, Dalhousie, Tobie road, Apsigouche, etc.

Les membres du célèbre "Salmon Ristigouche Club," qui appartiennent à notre pays voisin, souffriront aussi de cet accident.

Les denrées exportées de Saint-Alexis de Matapédia, et par les colons résidant sur le côté nord de la rivière Ristigouche étaient toutes transportées sur le pont de Matapédia. Aussi beaucoup de marchands venant de St Jean, de Québec, et de Montréal, etc., étaient transportés sur ce pont par les marchands de St-Alexis de Matapédia. L'intercolonial perdrait donc beaucoup de freight par la perte de ce pont, et par conséquent ce sera un diminution assez considérable sur les revenus de l'Intercolonial.

Le Parlement Provincial et le Parlement Fédéral devraient aider à construire cette partie du pont qui est détruite avec des piliers en pierre le seul moyen d'avoir un pont durable.

Une autre paroisse est déjà commencée à St-Alexis de Matapédia.

—Si ce pont n'était pas réparé immédiatement, ce serait une grande perte pour le chemin de fer de la Baie des Chaleurs, qui va se construire bientôt.

Société des commis-marchands de St-Roch et St-Sauveur

Rapport de l'Assemblée générale tenue le 5 mai 1886, sous la présidence de M. I. Langevin, président actif.

Près de cent membres assistent à cette assemblée. Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté. Le président fait connaître aux membres le bon résultat de la fermeture à bonne heure et les dispositions favorables manifestées par MM. J. B. Laliberté, Déchéne et Gingras, J. H. Godbout et autres marchands envers la société des commis. Le but de cette assemblée est surtout d'offrir nos remerciements à MM. les marchands ci-après nommés.

On a dit avec beaucoup de raison que la reconnaissance est douce pour celui qui la sent, mais mille fois plus douce pour celui qui en est l'objet. "En vertu de cet axiome qui nous paraît renfermer une grande vérité, nous désirons offrir nos remerciements publics les plus sincères à MM. les marchands de St-Roch et de St-Sauveur qui ont eu la bonté d'agréer favorablement notre demande au sujet de la fermeture à bonne heure de leurs magasins. Nous manquons à un sentiment que nous ressentons tous, si, après avoir fait part de notre désir publiquement, nous ne venons pas leur leur dire publiquement aussi: "Messieurs, nous apprécions à sa valeur votre bonté à notre égard et nous vous assurons que vous n'aurez aucun sujet de la regretter; car s'il est possible de prendre encore mieux vos intérêts que dans le passé, le souvenir de votre bienveillance nous y poussera vivement."

Outre l'expression générale de gratitude que nous venons de faire, un autre sentiment de reconnaissance nous fait un devoir de prier MM. D. Drolet et O. Bouchard d'agréer ici nos vifs remerciements. Ces messieurs ont eu la complaisance de nous prêter un généreux et puissant concours dans les démarches que nous avons faites au sujet de la fermeture des magasins à bonne heure. A eux aussi nos remerciements les plus sincères.

Enfin, il nous est tout-à-fait agréable de pouvoir offrir ici l'expression vive et sincère de notre profonde gratitude aux personnes que nous allons nommer: Mmr J. B. Laliberté, Deschénes et Gingras, H. Godbout, T. Dussault et les messieurs de la compagnie Grande Union. Strictement parlant, ces messieurs n'étaient point tenus de fermer leurs établissements à bonne heure, vu qu'ils n'appartenaient pas auparavant à la fermeture, leur commerce ne se rattachant pas à celui des nouveautés, mais ces messieurs, et surtout M. Laliberté, ne voulant point nuire au mouvement, ont donné leur adhésion spontanément et généreusement. Nous les remercions donc avec effusion de cœur. Si jamais, plus tard, l'occasion se présente de leur témoigner autrement que par des paroles nos sentiments de reconnaissance, ils se convaincront alors qu'ils n'ont pas favorisé des ingrats.

Nous voyons avec plaisir que MM. les marchands de Saint-Roch et de Saint-Sauveur ferment régulièrement à l'heure convenue. Il est à désirer que cette ponctualité se maintienne, car, autrement, il y aurait injustice grave à l'égard des marchands et des commis, ainsi que toutes les personnes des autres classes de la société,

ont besoin de quelques heures de repos après leur rude journée de labour, et ce loisir qu'on leur procure servira pour tous les commis à réparer leur forces et pour plusieurs, ce sera l'heure désirée de l'étude, car, c'est un fait reconnu, que la plupart des commis d'aujourd'hui, veulent élever le niveau de leur position sociale au moyen de l'instruction. Cette considération seule doit engager MM. les marchands à ne pas regretter la fermeture à bonne heure; mais il y a encore le sentiment de la reconnaissance qui s'imprime au cœur de son employé et qui doit compter; car celui-ci, le commis ne se voyant plus mené comme un esclave, sentira le besoin de reconnaître ce qu'il doit à son patron par une plus grande fidélité dans l'accomplissement de ses devoirs. Celui qui n'agira pas ainsi formera l'exception.

S'il en est ainsi, quelquefois, que certains marchands n'ont formé précisément à l'heure réglementaire, cela est dû à une certaine classe d'acheteurs qui semble attendre l'heure de la fermeture pour faire leurs emplettes. Nous espérons vivement que le public voudra bien se rappeler que l'heure de la fermeture est fixée à 3 heures précises.

Par ordre: J. MOTARD, Secrétaire.

AFFREUSE TEMPÊTE.

VINGT PERSONNES TUÉES. — Dommages considérables.

Kansas City, 11.—Une violente tempête de vent et de pluie a passé sur cette ville aujourd'hui. Elle a duré de onze heures à midi. Le palais de justice a été complètement détruit au-dessus du second étage. Un certain nombre de personnes ont été blessées, mais, en autant que l'on connaît maintenant, il n'y a pas eu de pertes de vies.

L'école Lothrey a été en partie détruite et plusieurs écoliers ensevelis dans les ruines. On dit que sept ont été tués.

On ne connaît pas encore toute l'étendue des dommages. Il y a plusieurs fabriques qui ont été renversées. Il y avait 15 filles à l'ouvrage dans l'une d'elles et toutes celles qui n'ont pas été tuées ont été blessées.

A une heure on a reçu des nouvelles de l'école Lothrey disant que dix écoliers avaient été gravement blessés.

La bâtisse de l'aqueduc, près du palais de justice, a été renversée et deux personnes manquent.

Au bureau de télégraphe de la Western Union il n'y a qu'un seul fil en opération pour transmettre les dépêches de la ville. On a établi au moyen de ce fil des communications avec St-Louis par voie de Dallas, Galveston, Nouvelle-Orléans et Memphis.

Deux cents vingt pieds au bout nord du pont du chemin de fer traversant le Missouri ont été emportés dans le fleuve.

On a retiré des décombres de fabriques, 8 filles dont 4 étaient mortes. On dit que 20 employés sont emprisonnés dans le rez-de-chaussée de la fabrique Dastou.

Plus tard.—A 3 heures p. m. on avait qu'on a pu s'en assurer, 20 personnes étaient mortes.

La maison d'école avait déjà été condamnée deux fois comme dangereuse et on dit que le palais de justice n'était pas sûr. Il avait été bâti il y a 20 ans au prix de \$200,000. Plusieurs voitures ont été renversées dans les rues. Les nuages sombres au-dessus de la ville la mettaient en pleine nuit. Plusieurs personnes se cachèrent dans les caves de leurs maisons.

Résumé des Dépêches

LA QUESTION D'ORIENT

Athènes, 11. Le ministre de l'intérieur dans l'ex-cabinet a consenti à former un nouveau ministère et de licencier l'armée grecque.

Athènes, 11.—M. Delyannis a donné à ses partisans les raisons pour lesquelles il a insisté pour que le roi George acceptât sa démission. Il dit que la guerre seule peut effacer l'humiliation de la Grèce, mais elle ne peut faire la guerre sans être unie. L'indifférence du roi a paralysé le patriotisme.

Le comte de Moüy, ambassadeur français, a demandé de nouvelles instructions à son gouvernement en face de la situation.

Les grecs tiennent partout des assemblées publiques pour protester contre le blocus de leurs ports et demander les sympathies des peuples des autres pays.

Londres, 11.—Une dépêche adressée par lord Roseberry, ministre des affaires étrangères, le 6 courant aux ambassadeurs étrangers à propos de la question grecque, dit que la conduite de la Grèce a encouragé ses ennemis et découragé ses amis. Dans un moment d'excitation la Grèce a pris les armes et est devenue un danger pour les affaires d'Orient. Il est impossible de s'attendre que la Turquie restera sous les armes durant un temps indéfini.

Les demandes réitérées des puissances n'ont eu pour effet que de maintenir la Porte dans une attitude pacifique. En exerçant une pression sur la Turquie, l'Angleterre a pris une attitude plus amie et plus favorable à la Grèce que si elle l'ent

lâchée aux prises avec la Turquie. Berlin, 11.—L'ambassadeur grec en cette ville a présenté une note au gouvernement disant que le blocus des ports grecs rend la guerre impossible et à pour conséquence de forcer la Grèce à désarmer ses troupes.

HOME RULE

Londres.—M. Labouchère dit dans la St James Gazette que M. Chamberlain est maintenant décidé à s'opposer de toutes ses forces au projet de Home Rule tel que soumis par M. Gladstone.

PAIRIE

Londres, 11.—La Gazette annonce l'élevation à la pairie de Sir Thos. Erskine May avec le titre de baron de Farnborough.

LE CHOLÉRA

Rome, 11.—Voici les derniers bulletins à propos du choléra:

Bari, 35 nouveaux cas, 11 décès Venise, 9 " " 7 " Brindisi, 3 " " 0 "

LA RUSSIE ET LA CHINE

St-Petersbourg, 11.—La Nevost dit: "Les difficultés entre la Russie et la Chine à propos des frontières termineront par une guerre entre ces deux pays. La Chine a massé 15,000 hommes en Manchouï et ils sont exercés par des officiers allemands."

UN MONUMENT

Dublin, 11.—Un monument a été érigé à Glasgwyn. C'était le meurtrier de James Carry qui s'était fait le délateur lors du procès à propos des meurtres commis à Phoenix Park. Une inscription sur ce monument se lit comme suit: "Il est mort pour l'Irlande." Ce sont les irlandais d'Amérique qui ont payé en grande partie les frais de construction de ce monument.

L'IMMORALITÉ

Londres, 11.—Thomas Gibney, dont le nom apparaît comme gentilhomme dans le directory de Londres, a été traduit devant la cour de police de Clerkenwell pour violation des amendements à la loi criminelle, résultant de la croisade faite à l'immoralité par la Pall Mall Gazette. Gibney est accusé contre les dispositions de la loi de s'être procuré, depuis le mois de décembre dernier, quarante filles au-dessus de l'âge de consentement fixé par la loi. Elles étaient toutes filles d'ouvriers.

Les faits révélés par cette cause ont produit une grande indignation et les autorités ont eu grande peine à faire échapper le prisonnier à la colère des parents de ses victimes. Troy, N. Y., 11.—Les grévistes journaliers et charpentiers en sont arrivés à un compromis. Il est entendu que le travail commencera à 7,30 hrs a. m. pour se terminer à 4,30 hr p. m. à l'exception des samedis où le travail cessera à 4 heures p. m.

Les patrons voulaient le travail de 8 à 5 heures et les journaliers de 7 à 4 heures.

Boston, 11.—Quatre-vingt quatre grévistes peintres et 760 hommes ont repris le travail après ontonte qu'ils auraient 8 heures de travail.

Chicago, 11.—Le travail dans les fabriques reprend presque partout.

Une tempête à Saint-Roch

Le Syndicat de Québec, vient de recevoir d'une des plus grandes manufactures de l'Angleterre 1,25 Paratsols et En-tout-cas, c'est-à-dire unis et avec dentelle depuis 15cts en montant. Les plus beaux Parasols avec dentelle qui n'ont jamais paru pour 49cts valant de \$1.75 à \$3.25. Aussi 155 doz de Chemises blanches pour 35cts seulement.

A TRAVERS QUEBEC

Incendie à Lévis

Hier après-midi, on voyait de la fumée s'échapper des fenêtres d'une petite bâtisse située au pied de la côte Tibbitts et occupée par M. Gaspard Lambert, employé de l'Intercolonial. La bâtisse devint bientôt la proie des flammes et le feu se communiqua à une bâtisse voisine en brique, appartenant à M. Hugh McLeary. Les pompiers de Lévis accoururent et tout hâte et maîtrisèrent l'incendie. Les vastes hangars à animaux du Grand-Tronc, situés en face de la demeure de M. Lambert, ont été en danger durant un certain temps. On en a abattu pour empêcher les autres d'être détruits par le feu. M. Lambert perdit \$1,000 et M. McLeary \$2,000. M. Lambert n'a pas d'assurance, la maison et les meubles de M. McLeary étaient partiellement assurés.

NOUVELLEMENT REÇU

M. J.-B. Laliberté, actuellement en Europe, vient d'expédier à son magasin un nouveau stock de chapeaux des meilleures manufactures françaises et anglaises.

Le public est prié de se rappeler qu'à la maison Laliberté on confectionne des chapeaux pullovers sur commande. On y confectionne et y répare aussi des chapeaux de satin.

La maison Laliberté est le seul établissement de Québec qui emploie un chapelier pratiquant. 16 avril 1886. 189—1 m 3fpts

Cordonnier demandé On a besoin d'un cordonnier pour l'imitation et la cheville. S'adresser à DUPERRÉ & FRÈRE, No. 69 Rue St-Paul.

AFFAIRES MARITIMES

Le montant perçu à la douane, le 11 mai, est de \$8,116 96

Arrivées et départs des vaisseaux.

EN DESTINATION DE QUÉBEC.

Eastern Star, Shields, 8 mai. Carthagenian, McNICOLL, Glasgow, 2) avril. Winburn, Londres, 9 mai. Emmore, Stephen, Queenstown, 8 mai. Albertain, Hansen, Greenock, 1 mai. Skelton, Waterford, 7 mai.

EN DESTINATION DE MONTRÉAL.

Gothenburg City (s), Newcastle, via Londres, 29 avril. Barcelona (s), Shields, 29 avril. Quebec (s), Bristol, 30 avril. Cynthia (s), Glasgow, 7 mai. San Stefano, Sproul, Manila, 23 mars.

EN DESTINATION DU CANADA.

Sif, Nerdrum, Christiania, 24 avril.

EN DESTINATION DES TROIS RIVIÈRES.

Valborg, Londres, 8 mai.

Arrivages dans le port de Québec 11 mai.

Navire Hovding, Bech, Moss, Bryant, Powis et Bryant, lest. Barque Saga, Jensen, Amsterdam, 15 avril, J S Murphy et Cie, lest. — Lake Leman, Moge, Liverpool, 15 avril, Kess et Cie, carg. gén pour Montréal. — Hanna Maria, Ekgvist, Grogshy, 13 avril, Hans Hagens et Fils, lest. — Clara, Christiansen, Moss, R R Dobell et Cie, lest. — Prince Leopold, Brunzard, Hull, John Burstall et Cie, lest. — Canova, Johnston, Plymouth, 14 avril, S Burstall et Cie, lest. — Kalos, Malling, Waterford, 15 avril, R R Dobell et Cie, lest. — Lady Dufferin, Marshall, Glasgow, 11 avril, Frs Gunn, charbon.

Dronningen, Meyer, Anvers, 11 avril. Princess Alexandra, Greenock, 11 avril.

ENTRÉE EN CHARGEMENT.

11 mai. Godette Marie-Rose, St. Pierre-Miquelon, J B Renaud et Cie, quai Renaud.

RADEAUX ARRIVÉS.

11 mai. Cook Bros, pin blanc, etc, divers usages. D D Calvin et Cie, chène, etc, divers usages. L St Laurent, pin, orme et merisier, usage Hadlow.

Chaussures! Chaussures!!

NOUVEAU MAGASIN

—DE— Chaussures

Le public trouvera au NOUVEAU MAGASIN, No. 91, RUE ST-JOSEPH, St-Roch, un assortiment complet et des mieux choisis, de CHAUSSURES, qui se vendent à un prix défiant toute compétition.

On trouvera aussi à ce magasin tout genre de chaussures dans les plus bas prix.

M. J. E. COMTOIS a en mains un grand lot de chaussures achetées en Job, qu'il vendra à très bas prix. Souliers bottonnés pour dames, 55 c. Bottines en cuir solide pour dames, de 85 c. à \$1.00. Gaiters pour hommes, \$1.00. Soulier Ecoteur pour dames, 85 c. à 1.00 valant \$1.25. Ce nouveau magasin est ouvert depuis Samedi, le 8 courant

Le public et tous les amis sont respectueusement invités d'aller y faire une visite.

Les meilleurs ouvriers pour ouvrage sur commande sont attachés à cet établissement.

Toute commande sera exécutée sous le plus bref délai, et avec tout le soin possible. — ALLEZ CHEZ —

J. E. COMTOIS,

No. 91, Rue St-Joseph,

ST-ROCH. 11 mai 1886. 1m—222

L'ESPRIT D'ENTREPRISE

C'est avec plaisir que nous annonçons au public, l'ouverture d'une NOUVELLE MAISON DE COMMERCE de premier ordre, nous voulons parler de

MM. Labrie & Gagné

qui, après avoir servi de longues années dans le commerce d'épicerie, viennent d'ouvrir pour leur compte, dans cette ligne, un magnifique magasin de Gros et Détails, aux

Nos. 31 & 35, Rue St-Pierre BASSE-VILLE, QUÉBEC.

Leur assortiment est des plus complets et consiste en Vins, Liqueurs, Thé, Café, Tabac, Cigars, Saucissons, Conserve en cannettes, de toutes sortes, tel que Viandes, Légumes, Fruits, etc., etc. Les prix sont excessivement réduits, les ordres remplis avec promptitude. Toute pratique sera servie avec la plus grande politesse.

Nous vous invitons à aller faire une visite afin de vous convaincre. 5 mai 1886. 6f-210

DERNIERE EDITION

Notes de la Rédaction

Le Nouvelliste reproduit nos articles à l'adresse de MM. Stephens et White et ajoute: La Justice a fait son devoir!

La législature de la Nouvelle-Ecosse a voté à l'unanimité, moins six, des résolutions demandant le rappel de la confédération.

M. Tarte continue à signer des lettres de change pour l'honorable M. Mercier. Pour être accepté au pair, ce papier de commerce, devrait être endossé par M. Fabien Vanasse.

La Minerve annonce à ses lecteurs que le discours de M. L. G. Desjardins va être imprimé et broché à cinquante mille copies aux ateliers du Canadien.

M. Adalbert Fontaine, jeune avocat de grands talents, rédige le Journal de Québec pendant la session.

Il y a sur les trains du Québec-Central un certain conducteur qui répond au nom de Doyle. Cet escogriffe-là ne comprend pas un mot de français et le parle encore moins.

Le petit député au regard faux, qui répond au nom de Félix Carbray, exhale sa mauvaise humeur dans le Daily Telegraph.

Ce matin, le comité des Comptes Publics s'est réuni aux bâtisses du Parlement. La nomination de M. Owens comme sténographe a été maintenue par le comité.

Le préambule du bill relatif à l'octroi de degrés par le collège Bishop a été adopté ce matin par un vote de 13 contre 8.

M. Stephens soulèvera cette après-midi une question de privilège pour avoir été accusé d'avoir altéré le texte du bill de l'incorporation de la cité de Montréal.

M. Joseph Martel, de MM. Jacques et Cie, a acheté ces derniers jours,

50,000 livres de sucre dans les paroisses de Tring, Saint-Ephrem et Saint-Victor de Tring. On dit que la récolte du sucre, dans le comté de Beauce, a été, cette année, de moitié moins considérable que celle de l'année dernière.

Chambre des Communes A l'avenir, la chambre d'Ottawa siègera le samedi. Cela indique une prorogation prochaine.

Jalouse des charmes de sa fille Rosina Radovano, une femme remarquablement belle, appartenant à une des meilleures familles de Pise, a été condamnée à 15 ans d'emprisonnement pour avoir empoisonné sa fille âgée de 17 ans.

Crime horrible Un vieillard, âgé de 78 ans, d'Oswego, N.-Y., cultivateur, a tué dans un moment de jalousie sa femme, âgée de 16 ans et son parent Horace Payson, âgé de 35 ans.

La statue de la Liberté On vient de donner un grand concert à l'Académie de Musique de New-York, dont les recettes sont destinées à venir en aide pour l'érection du piédestal de la grande statue de Bartholdi.

Arrestation de M. Patterson Les rapports des employés de la douane avec la maison Patterson, Kissock et Cie., de Montréal, semblent prendre une tournure de plus en plus désagréable.

M. Andrew Patterson a été arrêté hier matin, sous accusation de parjure, sur la plainte de M. James F. Wolff, employé de la douane.

La déclaration de Patterson est fautive, elle a été faite au sujet d'un envoi fait à la maison Patterson, Kissock et Cie., par la maison Morard et Nelson, de Londres, et allégué que c'est le seul envoi qui ait été fait par cette maison au défendeur.

Le juge Desnoyers, de Montréal, le greffier MacMahon et le grand connétable sont revenus de Sainte-Scholastique lundi soir. Il n'y ont rien fait que prendre la déposition de M. le grand connétable Bissonnette.

Le 22 d'avril, dit M. Bissonnette, j'ai arrêté Joséphine Touchette; je lui ai dit ce dont on l'accusait et elle m'a répondu que son enfant et son mari avaient été empoisonnés, mais qu'elle ne savait comment, et que le Dr. Desrosiers lui avait dit que le thé avait empoisonné son mari.

L'accusée me dit que c'est elle qui préparait les aliments, n'ayant pas de servante. J'ai bu de ce thé moi-même, a ajouté l'accusée et j'en ai été malade. Onze jours avant sa mort mon mari est arrivé du bois disant qu'il avait grand faim; il mangea son souper avec appétit; mais après le repas il se plaignit de grandes douleurs dans l'estomac et dans le ventre; les soins et les remèdes du médecin n'ont pu sauver mon mari.

Quand j'ai arrêté la prisonnière, dit encore M. le grand connétable, j'ai trouvé dans ses appartements un paquet de couperose dont j'ai pris un morceau.

Le 10 mai, à Joliette, le juge Gimon a rendu jugement dans cent causes contre M. L. A. Sénécal; jugements en faveur des demandeurs dans 98 de ces causes; deux sont pris en délibéré, et l'autre est renvoyé pour prescription.

Les causes étaient basées sur des bons signés par M. A. Tranchant pour réception de bétail, reconnaissances de salaires et marchandises destinées à l'usine de Borthier, exploitée à cette époque par M. L. A. Sénécal.

On nous dit que M. Sénécal a été si mal impressionné par tous ces jugements qu'il en a fait une maladie et qu'il a gardé sa chambre hier.

Lomer Morin, Montréal; F. Morency, Ste-Marie, Beauce; A. Jacques, do; A. B. Massicotte et dame, E. Massicotte, Ste-Genève de Batiscaan; Joseph Jacques, St-Joseph, Beauce; A. E. Yeo, Fraserville; N. H. Geary, Montréal; N. Audet, M. P. P., St-Anselme; L. N. d'Argy, Stanfold; Dame D. Boulanger, Ste-Agathe; Oct. Boulanger, do; Dame A. D. Tremblay, Eboulements; P. S. Hamon, Montréal; J. E. Hyman, Gaspé; Théodore Ross, Sandy Bay; M. A. Granbois et fils, St-Casimir; J. A. Martin, Rimouski.

Une dépêche de Montréal nous apprend que les membres de l'Union Saint-Joseph, de cette ville doivent venir en excursion à Québec, lors des fêtes du cardinalat de Mgr Taschereau.

Hier, durant la journée, le pavillon était rempli de patineurs. Les dames et les messieurs font preuve d'une grande habileté, et ils n'ont que la peine de faire une couple de tours pour acquérir l'élégance et la souplesse des patineurs accoutumés.

Nous conseillons à ceux qui n'ont pas encore visité le Pavillon d'y aller, et d'encourager ceux qui ont fait de grandes dépenses pour procurer ce divertissement à notre société. On se plaint toujours que tout est mort à Québec, qu'il n'y a pas d'amusements; cela est vrai, mais il faut dire qu'en général le public n'encourage pas beaucoup ceux qui viennent ici pour divertir le public.

M. Odilon Lemieux, ci-devant de Lévis et maintenant d'Oak Lake, Manitoba, reçoit de grands éloges des journaux de l'Ouest sur les produits de sa ferme. Il figure en tête dans les exhibitions, par la qualité de ses animaux et la valeur des denrées qu'il expose.

Jusqu'à nouvel ordre la malle anglaise par les steamers Canadiens via Rimouski, sera fermée au Bureau de Poste le jeudi à 1 hr., p. m., et il sera préparé un sac supplémentaire à 1.30 hrs. p. m.

Le Dr Garneau, député-coroner, est revenu de St. Raymond où il a tenu une enquête sur les cadavres de deux enfants qui ont été brûlés à mort dimanche dernier.

Les médailles commémoratives de la campagne de l'Ouest, destinées au 9e Bataillon, sont à Québec entre les mains du grevère M. Geo. Chateaufort. Les Officiers du 9e font graver à leurs frais sur ces médailles les noms, qualités, etc., de chacun de leurs hommes.

L'assemblée générale annuelle de ce club a eu lieu, au Pavillon des patineurs, Grande Allée, lundi soir. M. A. H. White présidait. Le rapport des directeurs fut adopté et l'on procéda à l'élection au scrutin de neuf directeurs pour l'année courante.

Le bureau provincial de médecine se réunira aujourd'hui à l'Université-Laval à Montréal. Les 13 membres suivants pour ce district sont partis hier soir pour assister à cette réunion.

Le 10 mai, à Joliette, le juge Gimon a rendu jugement dans cent causes contre M. L. A. Sénécal; jugements en faveur des demandeurs dans 98 de ces causes; deux sont pris en délibéré, et l'autre est renvoyé pour prescription.

Le Dr. Ed. V. Boulanger qui pratiquait la médecine à St-Jérôme du lac St. Jean, est allé s'établir à Malbaie depuis le 1er Mai. Nous espérons que le Dr Boulanger qui a fait de fortes études à l'Université Laval de Québec, sera encouragé comme il le mérite, et qu'il se fera avant longtemps une excellente clientèle dans cette paroisse.

Les examens pour le service civil sont commencés ce matin, aux bâtisses du parlement.

Une excellente publication La Bibliothèque à 5 cents — Tel est le titre d'un journal hebdomadaire, de 24 pages, octavo, qui vient de fonder MM. Poirior, Bessette et Cie, fermiers de la circulation de la Presse. Chaque numéro contient plusieurs gravures, et est publié le jeudi.

Romans inédits et adaptations: La Goelette mystérieuse, le Trésor du métis, la Patrie en Danger, le Sculpteur, le Chevalier du Travail, les deux Roses, le Précipice, Tancrède de Rohan, Romiro Diaz, les Brigands de la Tamise, le Secret du coffre-fort, la Maison hantée, l'histoire d'une Grève.

Reproductions: La Morte, par Octave Feuillet; les Chercheurs de pistes, par le capt. Mayne-Reid; madame Delphine, par George Cable; le Cachet rouge, par Alfred de Vigny; la jeune Sibérienne, par Xavier de Maistre; la Perle Noire, par Victorien Sardou; le Petit Chose, par Alfred Daudet; le chevalier des Touches, par Barbey d'Aurevilly.

Biographie et histoire: Histoire populaire du Canada, Robert Emmet, Histoire d'Irlande, la Conquête du Mexique, etc., etc.

Les abonnements sont: \$2.50 pour un an; \$1.25 pour 6 mois; 5 centimes le numéro, et chaque numéro est complet par lui-même.

Rien en cour de police ce matin. Conseil des arts et manufactures A la réunion du Conseil des arts et manufactures, à Montréal, où s'étaient rendus MM. Duquet et Peachy, on a proposé comme président M. Dawson; mais celui-ci a décliné la charge pour qu'il n'y ait pas de M. C. Duquet, qui l'avait si dignement rempli.

Un jeune homme du nom de Baker est condamné pour ivresse à quinze jours de prison. Il est condamné pour une seconde offense à deux mois, et la cour lui inflige encore une autre mois de prison pour avoir assailli une jeune femme.

Monsieur et madame Arthur Hamel, sont de retour d'Europe. Nous apprenons avec plaisir que madame De St.-Georges est presque rétablie d'une longue maladie.

Une compagnie des Hussards Canadiens, a commencé ses exercices sur les plaines d'Abraham.

Dr J. A. Marcoux, MÉDECIN-CHIRURGIEN, Gradué de l'Université-Laval. COIN DES RUES — ST-OURS & ST-VALIER, Ancienne résidence de feu le Dr Dion.

J. E. MORRISON, CHIMISTE, 31, RUE BUADE, 31. REÇU NOUVELLEMENT: Du CIBIL'S FLUID BEEF.—C'est le plus fort, le plus agréable et le plus digestible extrait de bœuf qui ait jamais été préparé.

Le Dr E. Pelletier A transporté son bureau et sa résidence, de No. 319, rue St-Jean, au No. 137, rue Ste-Anne, (près de l'Esplanade). Québec 4 mai 1886. 12F-215

Une maison, boutique de charbon, grange et étable, autrefois la propriété de feu J. B. Pelletier, située au village de Ste-Anne-Lapointe, étant près du collège, le tout en parfait ordre, conditions faciles. Pour plus d'informations s'adresser sur les lieux ou à Québec, à THOMAS FORTIN, de la maison Paquet & Potvin. Québec, 3 mai 1886. 6F-212

St-Romuald et Sillery LE NOUVEAU VAPEUR "LÉVIS" Capitaine Desrochers, gérant. Le et après jeudi le 1er mai, laissera (le temps et les circonstances le permettant) comme suit:

Table with columns for destinations (New Laverpool, Québec) and departure times (5.15 a.m., 8.00 a.m., etc.).

Arrêtant à St-Romuald et au quel de M. Bowen, Sillery, en montant et descendant. Tous les samedis il y a un voyage de St-Romuald et Sillery à Québec, à 7 heures p. m.

Le vapeur "Orléans" Capitaine Bolduc Le et après le 12 mai, jusqu'à nouvel ordre, (le temps et les circonstances le permettant), ce bateau fera le trajet comme suit:

Table with columns for destinations (De Québec, De l'Isle d'Orléans) and departure times (6.15 a.m., 9.15 a.m., etc.).

Arrêtant à St-Joseph en allant et revenant. Les jours de fêtes un voyage se fera de l'Isle à Québec, à 8 heures du matin. 12 mai 1886. 225

Musique de fanfare l'après-midi et le soir TROIS SÉANCES TOUTS LES JOURS, (Excepté le Dimanche). 10 à 12 A. M.; 2.30 à 5 P. M.; et 7.30 à 10 P. M.

ADMISSION.—Matin et après-midi, 10 cts. Usage des patins gratuits le matin. Le soir, 15 cts. Dix billets pour \$1.00. Usage des patins l'après-midi et le soir, 10 cts. Pour les enfants au-dessous de 12 ans, 10 cts. Pour toutes les séances, usage des patins gratuits.

Attrayant Mlle Maggie Stanley (Little Tot), apparaitra tous les soirs de cette semaine et samedi après-midi, pour exécuter son merveilleux patinage et jouer ses différents rôles.

WINDSOR HOTEL! Le public sougigné informe ses amis et le public en général qu'il a ouvert le "WINDSOR HOTEL" Au No. 37, Rue St-Nicholas, Palais. CAPT. JOSEPH DECHÈNE. 11 mai 1886. 222

M. J. WILLIAMS, BARBIER, EN FACE DU "ST-LOUIS" A besoin immédiatement de Deux barbiers de première classe. IL PAIERA LE MEILLEUR SALAIRE 5 mai 1886. 4F-217

Le Dr E. Pelletier A transporté son bureau et sa résidence, de No. 319, rue St-Jean, au No. 137, rue Ste-Anne, (près de l'Esplanade). Québec 4 mai 1886. 12F-215

AVIS COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE QUÉBEC ET DU LAC ST-JEAN L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Compagnie du chemin de fer de Québec et du Lac St-Jean et des porteurs de débentures qui ont conservé leur droit de voter, en vertu de l'acte 40 Vict., chap. 83, Statuts de Québec, aura lieu au bureau de la Compagnie, Chambres Commerciales, rue St-Pierre, à Québec, JEUDI, le TREIZIÈME jour de MAI prochain, à TROIS heures P. M., afin de recevoir le rapport annuel des Directeurs, pour l'élection des Directeurs pour l'année suivante et pour autres affaires.

J. G. SCOTT, Secrétaire. Québec, 26 avril 1886. 16F-202

Villeneuve & Frere OUVERTURE D'UN SUPERBE MAGASIN — AU — No. 84, RUE ST-VALIER, ST-SAUVEUR.

MM. Villeneuve & Frère ont ouvert leur nouveau magasin sur la rue St-Valier, St-Sauveur, No. 84. Cet établissement contiendra un assortiment général très complet de marchandises sèches, etc., à des prix extrêmement réduits.

HUILE DE CHARBON Je viens de recevoir en parfait ordre une grande quantité d'HUILE DE CHARBON EXTRA-RAFFINÉE, AUSSI J'AI À VENDRE DU Goudron Américain JOS. LEPAGE, 17 et 19, Rue St-Jacques, Basse-Ville, Québec 209

CHAUSSURES! CHAUSSURES! NOUVEAU MAGASIN — DE — CHAUSSURES

Le public trouvera au NOUVEAU MAGASIN, No. 249, RUE ST-JOSEPH, St-Roch, un assortiment complet et des mieux choisis, de CHAUSSURES, qui se vendent à un prix défiant toute compétition.

M. GUILLEMETTE, le propriétaire de ce nouvel établissement, a quatorze années d'expérience dans la manufacture et a passé cinq ans au magasin de M. Dussylvia, où il a acquis dans ce genre de commerce toute l'expérience voulue.

M. Guillemette a en mains un grand lot de chaussures achetées en Job, qu'il sacrifiera. Souliers bottonnés pour dames, 55 c. Bottines en cuir solide pour dames, de 85 c. à \$1.10. Gaiters pour hommes, \$1.00. Soulier Écolier pour dames, 85c. à \$1.00 valant \$1.25

Samedi, le 10 courant Le public et tous les amis sont respectueusement invités d'aller y faire une visite. Les meilleurs ouvriers pour ouvrage sur commande sont attachés à cet établissement.

JOSEPH GUILLEMETTE, No. 249, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH. 15 avril 1886. 1m-187

BULLETIN FINANCIER ACTIONS DE BANQUE, ETC. 11 mai, 4 h. p. m.

Table with columns for bank names (Banque de Montréal, do ex-div, Ontario, etc.) and their respective values and shares.

EDUCATION

CONSIDÉRATIONS PRATIQUES RELATIVES A L'ÉDUCATION MORALE

Le plus grand devoir de l'instituteur est, sans contredit, celui de former l'éducation morale de ses élèves.

La prudence est la première règle qui doit servir de guide dans les mesures à prendre par rapport à la moralité d'une école.

C'est à la cause du vice qu'il faut d'abord remonter pour le déraciner complètement. Le plus souvent le vice vient du mauvais exemple ou de la mauvaise éducation de famille.

En présence de ces deux causes la tâche de l'instituteur est très difficile. Je suppose qu'il découvre chez un élève un penchant au vol.

Si les parents sont à blâmer, il ne donnera ses avis qu'avec réserve, évitant d'indiquer qu'ils sont eux-mêmes la cause première du désordre.

Si tous les moyens dictés par la persuasion, la prudence et la circonspection ne sont suivis d'aucun résultat satisfaisant, il devient urgent d'user des mesures plus énergiques.

L'immoralité est funeste quand elle s'attache à un élève, mais les suites en sont terribles quand elle devient contagieuse dans une école.

Brique A Vendre

100,000 BRIQUES ROUGES 30,000 BRIQUES PRESSÉES S'adresser à J. A. MAILLOUX

EAU CHAUDE.

Vu que le chauffage à l'eau chaude est devenu avec raison le chauffage adopté dans toutes les résidences, le temps est arrivé maintenant de choisir la bouilloire que l'on se propose d'adopter pour l'hiver prochain.

LA BOULLOIRE (SUPER-HEATER) DE SAMPSON

À été, pour deux raisons, éprouvée et garantie par les hommes pratiques et le public en général. Toutes les personnes qui en ont fait l'essai sont prêtes à en attester la supériorité sur toutes les bouilloires qui sont actuellement sur le marché.

On peut aller voir fonctionner cette bouilloire à l'Établissement de R. SAMPSON, 251, rue St-Jean, où l'on pourra obtenir gratuitement tous les renseignements nécessaires et prendre connaissance des certificats qui attestent la valeur de la bouilloire.

AVIS PUBLIC. VICTOR MARIER, 83, RUE D'AIGUILLON.

Le soussigné informe le public qu'il achètera des réclamations sur comptes, et livres de crédits, etc. Prêtera de l'argent par somme de \$25.00, \$100.00 et au-dessus à court échéance seulement; aussi s'occupera de faire la collection promptement comme par le passé.

HEURES DE BUREAU: — 8 h. à 9 h. a. m., 12 h. à 1 h. p. m. 6 h. à 7 h. p. m.

PORTRAITS!

Grandeur "Cabinet." 2.00 LA DOZ. —CHEZ— VALLEE, 39, Rue St-Jean, AVEC PRIMES, Valant depuis 25 cts à \$5, DONNÉES GRATIS

LA MANUFACTURE DE CHEMISES DE QUÉBEC Nos. 116 à 120, Rue St-Paul, B.-V. A. S. BEAUCHEMIN, Gérant.

AVIS J. GILBERT, CORDONNIER 296 Rue St. Jean, 298. J'ai l'honneur d'informer mes nombreux pratiques et le public en général, qu'à partir du 1er AVRIL mon magasin fermera à 9 HEURES, le samedi et la veille des fêtes exceptées.

MOULIN PARE, Sciage et Rabotage, Boîtes d'emballage, Ecliches à Allumettes, Boîtes en carton de toutes qualités.

Brique A Vendre 100,000 BRIQUES ROUGES 30,000 BRIQUES PRESSÉES S'adresser à J. A. MAILLOUX 47, rue de La Couronne, St-Roch, Québec, 3 avril 1886.

Opinion du Capt. C. E. Holiwell

L'EAU ST. LEON.

MM. Gingras, Lanolois & Cie., Seuls Agents de la Puissance, Québec.

MESSIEURS.—J'ai le plaisir d'attester l'incalculable bénéfice que j'ai tiré de l'usage de la juste ment célèbre

Eau St. Leon

Pendant les dix années qui ont précédé l'année 1885, j'ai souffert le martyre du Rhumatisme et de la Goutte que des excursions de chasse et de pêche m'avaient fait contracter.

CHEMIN DE FER QUEBEC-CENTRAL

Arrangements d'automne et d'hiver. A COMMENCER LUNDI, LE 5 AVRIL 1886

Table with columns: Mallets, Mixte, Fret. Rows: Départ de Sherbrooke pour Jonction Beauce, Arrivée à Jct. Beauce, etc.

Ancienne maison Montcalm

Cafe Montcalm Hotel



36, RUE ST-LOUIS QUÉBEC, Lunch a toute heure. Z. ROGER & CIE. 6 mars 1886.

Messieurs.—Depuis près de quarante ans je souffrais horriblement des bronches. Après avoir essayé différents remèdes, sans aucun soulagement, je me suis décidé à faire usage de L'EAU ST-LEON.

La célèbre Eau Minérale de St-Léon est en vente chez tous les principaux Pharmaciens et Epiciers de la ville pour la modique somme de 25 cts le gallon.

GINGRAS, LANGLOIS & CIE, Seuls Agents pour toute la Puissance, Vis-à-vis l'Archevêché. 20 janvier 1886.

Vente d'immeubles

A ST-FLAVIEN, comté de Lotbinière, le DIX MAI courant, à DEUX heures p.m., à la porte de l'église par permission de l'hon. juge B. Caron, une terre de la succession de feu Dame Rosalie Boucher, et appartenant maintenant aux enfants mineurs de la dite Dame Boucher, épouse de sieur George Fréchette.

Chapeaux! Chapeaux!

C'EST LE TEMPS PLUS QUE JAMAIS D'ABANDONNER LES CASQUES.

Voici le printemps qui arrive. Achetez vos chapeaux chez J. F. O'BRIEN, No. 95, RUE ST-JEAN.

Vous y trouverez le véritable chapeau élégant, bon marché, au prix du gros 3m-144

SAMEDI PROCHAIN

NOUS AURONS TRANSPORTÉ LA Balance de notre Stock Endommagé PAR LE FEU, L'EAU ET LA FUMÉE, AUX Nos. 112 et 114, RUE ST-JOSEPH, Autrefois occupé par MM. FORTIN & BÉLANGER.

A ceux qui n'ont pas eu l'avantage de se procurer des marchandises à GRAND MARCHÉ de nous faire visite le plus tôt possible, notre Stock devant être

Vendu sans réserve d'ici au 15 Avril prochain. BRUNET, LAURENT & CIE., SAINT-ROCH 178

La Banque Nationale

Le PREMIER MAI prochain, et après, la banque paiera à ses actionnaires un dividende de deux par cent, sur le capital payé, pour le semestre finissant le 30 avril prochain.

Le "Monde Illustré"

Le 24 avril, le "MONDE ILLUSTRÉ" paraîtra à douze pages au lieu de huit. Cette augmentation commencera en même temps que le nouveau feuilleton qui sera certainement le plus intéressant et le plus étonnant qui aura jamais été publié au Canada.

LOTTERIE NATIONALE

M. LE CURE A. LABELLE. VALEUR DES LOTS. PREMIÈRE SÉRIE, \$50,000 00 GROS LOT \$10,000.

Grand tirage final des Lots

DE CETTE LOTERIE, LE 11 AOUT PROCHAIN LES GROS LOTS SERONT TIRÉS. HATEZ-VOUS D'ACHETER VOS BILLETS.

FABRIQUE DE VINAIGRE EUREKA E. & A. ROBITAILLE, MANUFACTURIERS DE VINAIGRE, ALCOOL METHYLIQUE ET CONSERVES MARINADES. QUÉBEC. Québec, 9 janvier 1886.

PENNEE & PEER, MARCHANDS A COMMISSION DE FLEUR, GRAINS ET PROVISIONS, Québec et Toronto.

JAS. F. BELLEAU AGENT GÉNÉRAL D'ASSURANCES, Édifice de la Banque Union, NO. 56, RUE ST-PIERRE QUÉBEC.

TERRE A VENDRE. Le soussigné, pour cause de santé, offre en vente à St-Henri de Lévis, une terre de trois arpents sur trente, avec maison à deux étages en pierre de rang et en brique, grange de 100 pieds, hangar, etc., le tout en bon ordre.

Assurance contre le Feu LANCASHIRE d'ANGLETERRE, capital: £3,000,000 stg. GUARDIAN d'ANGLETERRE, capital £2,400,000 stg.

Assurance sur la Vie et contre les accidents CITIZEN du Canada, capital: \$1,188,000. Directeurs: Hy. Lyman, Ecr., président; Andrew Allan, Ecr., Vice-Président; Robert Anderson, Vice-Président "Merchants Bank"; Arthur Provost, Ecr., Directeur "Banque du Peuple"; J. B. Rolland, C. D. Proctor, Hugh M. Allan, Ecr.

Compagnie de navigation du Richelieu et Ontario

Arrangements du Printemps 1886

Les vapeurs de cette compagnie voyageant entre QUÉBEC et MONTREAL feront le service comme suit: Le steamer QUEBEC, capt. Robt. Nelson, les Mardis, Jendis et Samedis, à sept heures p.m., de Montréal.

MONTREAL ET TORONTO

Les vapeurs faisant le service entre ces ports, commenceront le 1er de juin.

QUÉBEC ET LE SAGUENAY

Le vapeur UNION, capt. Barras, commencera ses voyages le 4 mai, laissant Québec à 7.30 a.m., les Mardis et les Vendredis.

Le steamer ST-LAURENT, capt. Lecours, commencera ses voyages le 23 juin, laissant Québec à 7.30 a.m., les Mercredis et les Vendredis.

Traverse de Quebec et Levis

LES BATEAUX DE CETTE TRAVERSE se raccordent avec les convois ci-dessous mentionnés, le temps et la glace le permettant, QUÉBEC. LEVIS.

TANNAGE A LA FAÇON.

TANNERIE DUGAL, QUÉBEC. Ceux qui ont des peaux à faire tanner sont priés de les faire parvenir à l'établissement du soussigné.

JOSEPH DUGAL, TANNEUR, 330 et 332, RUE ST-VALLIER SAINT-ROCH. 20 janvier 1886.

CHEMIN DE FER

QUÉBEC ET LAC ST. JEAN

Le et après LUNDI, le 2 NOVEMBRE, les trains circuleront tous les jours (excepté les dimanches) pour et de la station du Palais, Québec, comme suit:

ALLANT AU NORD

6.35 a m Train mixte Québec pour Saint-Raymond, arrivant à à 10 a. m.

4.00 p m Train de la malle laissera Québec pour la Rivière à Pierre, arrivant à à 7.45 p. m.

ALLANT AU SUD

6.00 a m Train de la Malle laissera la Rivière à Pierre tous les jours, excepté le Dimanche et le lundi, pour Québec, arrivant à à 9.55 a. m.

3.00 p m Train mixte laissera St-Raymond à 4.00 p. m. pour Québec, arrivant à à 6.30 p. m.

Train de la malle reviendra de la Rivière à Pierre à 8.30 h. p. m. tous les samedis, à St-Raymond, arrivant à à 9.45.

Les trains circuleront sur l'heure du Eastern Standard.

Le train de malle se rencontre à St-Ambroise avec les omnibus allant au village Indien, à Lorette, et à la station de Valcartier avec l'omnibus pour le village de Valcartier, à St-Gabriel avec le nouveau chemin pour l'établissement de la Rivière aux Pins.

Billets de retour de première classe, aux taux d'un simple billet, émis les samedis, valables jusqu'au mardi suivant.

J. G. SCOTT Secrétaire et Gérant. Chambres Commerciales. 22 janvier 1886

LA JUSTICE

Journal Indépendant

Publié tous les jours à deux éditions par jour.

PRIX DE L'ABONNEMENT

ÉDITION QUOTIDIENNE \$3.00 par année.

ÉDITION HEBDOMADAIRE 50 CENTES par année.

Aussi impressions de toutes sortes telles que:

TÊTES DE COMPTES, FACTUMS,

BLANCS DE COUR, DE

BILLETS ETC., ETC.

La Justice est rédigée par un comité de collaborateurs.

Secrétaire de la Rédaction: G. LEMAY.

IMPRIMÉ PAR

La Compagnie d'Imprimerie Provinciale